



ADHÉSION AU PORT DE PAIMPOL

NOM DU CLASSIQUE

Pour devenir membre il faut avoir rempli et signé la présente fiche, remplir la fiche d'inventaire (Armateurs), signé la charte du YCC, du port de Paimpol et du CNPL.

Je soussigné (e) :
Demeurant
Ville : Code postal :
Pays :
Né(e)le : A :
Téléphone mobile Fixe :
Email :@.....

Définitions des yachts classiques

Les yachts à voile ou à moteur répondant aux critères suivants (sans que ces critères soient strictement limitatifs) correspondent à la définition de yachts classiques retenue par le YCC et leur propriétaire peuvent à ce titre, rejoindre le port de Paimpol en qualité d'armateur. La décision finale appartient au Conseil d'administration, des associations : YCC, ville de Paimpol, et du CNPL souveraines :

- Tous les bateaux conçus avant 1945 conformes à leurs plans d'origine et construits selon les techniques et avec les matériaux de l'époque de leur conception (quelque soit le nombre d'unités construites)
- Yachts conçus avant fin 1968 et construits à l'unité, conformes à leur plan d'origine;
- Yachts conçus avant fin 1968 et produits en série limitée non industrielle, y compris le prototype de la série, conformes aux plans d'origines ;
- Les répliques de bateaux qui, abstraction faite de leur date de lancement, ont été construites conformément à des plans réalisés avant fin 1945 et selon les techniques de l'époque de ces plans;
- Yachts « esprit du classique » : yachts conçus conformément à l'esprit de l'époque de construction des yachts classiques et construit à l'unité. (Pour cette dernière catégorie, le Conseil d'administration délibère au cas par cas à l'unanimité des présents

Déclare adhérer au projet du Yacht Club Classique et de ses partenaires la Ville de Paimpol et le CNPL, avoir consulté les statuts complets charte de bonnes pratiques.

Fait à, le ... / ... /

Signature



Charte du YCC de la ville de Paimpol et du CNPL

Les 7 « Bonnes pratiques » du Yacht Club Classique, de la ville de Paimpol et du CNPL

« Le Yacht Club Classique et ses partenaires rassemblent des passionnés de voile classique dans un esprit qui se veut convivial et spontané, sans formalisme excessif. Les partenaires et son esprit ne peuvent se développer que sur la base de règles de comportements connues et partagées par tous. C'est l'objet de notre Charte. »

- 1) Les membres sont attachés à la sauvegarde et à la préservation des bateaux classiques; cette volonté les anime de façon permanente à terre comme en mer ;
- 2) Les membres se comportent toujours en bon marin soucieux du bateau sur lequel ils naviguent, respectueux des autres bateaux et des marins, et attentifs à l'environnement ; Les membres s'efforcent en fonction de leur disponibilité, de participer activement aux diverses manifestations sportives et culturelles organisées par leur club ; en particulier les membres ont à cœur de mettre à disposition les photos qu'ils prennent lors de manifestations sur l'eau ou à terre organisées par le YCC, la ville de Paimpol et du CNPL.
- 3) Elles pourront être utilisées par le YCC, la ville de Paimpol et du CNPL dans le cadre des activités de l'association dans l'ensemble de ses communications.
- 4) En toutes circonstances et notamment, au cours des différentes épreuves organisées par le YCC ou ses clubs partenaires, les membres du YCC et ses partenaires concourent de façon loyale, dans le respect des règles de navigation et de l'ensemble des règles définies par les documents officiels de l'épreuve (IC, jauge, règlement CCMA, etc..) ;
- 5) Les membres du YCC, de la ville de Paimpol et du CNPL ont un comportement et un discours courtois et respectueux vis à vis des autres concurrents et des instances organisatrices des différentes épreuves (organisateurs, comité de course, jaugeurs, jury, etc.) ;
- 6) Le YCC, la ville de Paimpol et le CNPL sont réunis dans une association de bénévoles : les membres s'efforcent, dans la mesure de leur compétence et de leur disponibilité, d'apporter leurs concours dans l'organisation des diverses manifestations et s'attachent à respecter leurs engagements pris à l'occasion des différents évènements
- 7) Dans les différentes rencontres extérieures au YCC, à la ville de Paimpol et du CNPL et concernant le yachting, notamment lors de leur contact avec les médias, les membres défendent les couleurs du YCC, de la ville de Paimpol et du CNPL et s'obligent à un comportement loyal vis-à-vis de leur club.

Les membres Armateurs veillent à ce que les équipiers et invités embarqués sur leur yacht respectent ces bonnes pratiques mêmes s'ils ne sont pas eux-mêmes membres du YCC, et de ses partenaires.